

Responsable du service patrimoines de la Direction Patrimoine Archéologie (h/f)



Recruteur

[Nantes Métropole](#)

Secteur d'activité

[Culture/Art](#)

Métier

[Culture/Art](#)

Localisation

[Pays de la Loire](#)

Type de contrat

Statutaire / Contractuel

Début de parution

04/07/2022

[En savoir plus](#)

Devenez complètement Nantes !

Dans le cadre de sa politique de recrutement, Nantes Métropole lutte contre toutes les formes de discrimination, vise à diversifier ses candidatures et reconnaît tous les talents.

Direction Générale Culture et Arts dans la Ville

Direction du Patrimoine et de l'Archéologie

Le service patrimoine pilote les études et recherches, instruit les protections et adaptations des patrimoines, programme et planifie les opérations de restauration du patrimoine historique (patrimoine architectural et mobiliers...), assure la mise en place et l'animation du fonds de concours métropolitain et les projets transversaux de gestion patrimoniale, à l'échelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Nantes Métropole recrute

Responsable du service patrimoines de la Direction Patrimoine Archéologie f/h

Catégorie A

Vos missions

Sous l'autorité du directeur du patrimoine et de l'archéologie, vous pilotez, managez et animez l'ensemble de l'équipe (8 agents), coordonnez les moyens de gestion au service de la PPI (13 M€).

Vous révélez et transmettez les patrimoines par l'étude, la protection et la conservation, la restauration et la valorisation, préservez la qualité, la diversité et les identités du territoire à l'échelle de la métropole nantaise (24 communes), en déployant un nouveau service métropolitain.

Chargé.e d'encadrer l'équipe, vous développez des partenariats internes et externes et assurez la mise en place et l'animation du fonds métropolitain de concours des patrimoines liés à la Loire.

Vous pilotez et développez les instances d'animation entre services internes (DDUH, Pôles, DEP...) de Nantes Métropole, des communes de l'agglomération et entre partenaires externes (DRAC Pays de la Loire, Région, D44, CAUE44, fondation du patrimoine...), animez avec votre équipe les séances du Conseil Nantais du Patrimoine dans votre domaine.

Vous participez aux réseaux scientifiques dans votre domaine (ICOMOS, Sites et cités remarquables, Parlement Loire, réseaux développement durable, villes en transitions, AURAN...).

Vous assurez la représentation de la direction aux instances de fabrique de la ville

écologique et solidaire, préparez et assurez un suivi avec l'équipe.

Vous incluez et animez les marqueurs des politiques publiques, en particulier celui sur la transition écologique ; pilotez les projets d'investissements relevant des activités du pôle patrimoine.

Votre profil

Vous maîtrisez l'urbanisme, l'histoire de l'architecture, du patrimoine et des processus de patrimonialisation et vous avez développé des réseaux professionnels liés aux patrimoines.

Vous connaissez l'environnement territorial et le cadre réglementaire, l'inventaire du patrimoine culturel et vous avez de bonnes notions des objectifs de développement durable.

Vous savez manager des équipes de cadres experts, piloter des partenariats et vous maîtrisez les outils et techniques de l'architecture et de l'urbanisme.

Vos qualités relationnelles, pédagogiques et de l'écoute vous permettent d'être force de conviction et de propositions.

Rémunération et avantages sociaux :

- Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de service public
- Titres de restauration, Participation mutuelle et prévoyance, COS, Aides aux familles, télétravail possible selon organisation du service

Le jury aura lieu le 23 septembre 2022.

Contacts :

Olivier Absalon, Directeur de la DPARC, 02 40 41 56 51

Véronique Coureau, gestionnaire EMC, 02 52 10 81 37

Déposez votre lettre de motivation, votre CV, votre dernier arrêté de situation et votre dernier bulletin de salaire et votre RQTH le cas échéant au plus tard le 26

août 2022, directement sur :

https://recrutement.metropole.nantes.fr/offre-de-emploi/emploi-responsable-du-service-patrimoines-de-la-direction-patrimoine-archeologie_6989.aspx